

VÉNÉRABLE FRÈRE ADOLPHE CHATILLON BULLETIN TRIMESTRIEL

Série 16 no 4

NOËL 2012



2

La crèche et l'année de la foi

Cette crèche évocatrice dont vous voyez la photo est l'œuvre de Jean-Guy Dansereau, prêtre du diocèse de Montréal, décédé prématurément en août 1996 alors qu'il était aumônier de notre résidence De La Salle. Artiste, créateur, il a conçu les costumes, il les a tricotés lui-même et il en a fait des personnages proches de notre réalité par leur simplicité et leur symbolisme.



En cette **année de la foi** ouverte dans l'Église par le pape Benoît XVI le 11 octobre dernier, la crèche nous parle hautement

du grand événement divin de l'Incarnation qui est au cœur de notre foi. Dieu est venu dans notre monde en prenant chair de la Vierge Marie et en portant témoignage du Royaume de Dieu parmi le peuple.

Nous souhaitons à nos lectrices et nos lecteurs un NOËL particulièrement fort, profond et heureux, dans la foi vivante.

Souvenons-nous de la devise du vénérable Adolphe : « Rendre les hommes heureux, pour les rendre meilleurs. »

Un fait peu connu

C'est en novembre 1962 (il y a 50 ans cette année) que le cardinal Paul-Émile Léger a autorisé l'exhumation des restes du Frère Théophanius-Léo, que nous nommons désormais, depuis le 2 avril 2012, Vénérable Adolphe Chatillon.

Les permis légaux ayant été obtenus de la ville de Laval-des-Rapides et de la chancellerie du diocèse de Montréal en mai 1962 et le jugement de la Cour supérieure le 4 juin, on a pu procéder à cette exhumation. L'événement s'est déroulé le 17 novembre 1962. Seules 21 personnes étaient autorisées à y assister. Il y avait les fossoyeurs, mais surtout trois médecins : un médecin légiste, le docteur Rosario Fontaine, et les docteurs Paul Letendre (de l'Hôtel-Dieu) et Yves McKay, experts. Leur tâche était d'identifier les restes et de vérifier la condition du squelette conservé. Les ossements ont été lavés, et badigeonnés d'une substance qui en favorise la conservation saine et salubre.

Le tout s'est déroulé sous les yeux d'un président du tribunal ecclésiastique, le chanoine Victor Savaria; d'un promoteur de la foi, le père Laurent Pellegrino, s.j.; d'un notaire ecclésiastique, l'abbé Marcel Laniel, vice-chancelier. Il y avait aussi deux témoins *ex officio* et deux témoins *de visu* qui avaient connu le défunt. On comptait aussi 9 observateurs autorisés.

Les ossements précieux furent déposés entre des feuilles de toile de lin, dans un cercueil de métal de 32 pouces de longueur. Ce cercueil de métal fut placé dans une caisse de bois, avec des objets trouvés dans le cercueil et un tube métallique contenant le procès-verbal de la cérémonie.

Ainsi se prolonge la présence matérielle et spirituelle de notre Vénérable pour être attentif à nos intentions et à nos prières.

FAVEUR : *Mon fils a obtenu un beau travail, grâce à l'intercession du vénérable Frère Adolphe Chatillon. Merci. Je le prie tous les jours. Union de prières. 18-10-2012 M.C.*

- J'ai obtenu par le Vénérable bien des faveurs et j'ai bien confiance. De ce temps-ci je lui demande de m'aider pour mes pieds et mes jambes. R. L. (2012)
- Prions pour la guérison d'une personne qui doit être opérée pour une maladie oculo-pharyngée .
- Continuons de recommander au Seigneur la guérison, par l'intercession de notre Vénérable, d'une jeune dame paralysée des suites d'un accident. Prions pour les personnes qui la soutiennent courageusement.
- Prions pour un militaire rentré d'Afghanistan et qui connaît une situation familiale difficile.

**Continuez de nous signaler vos faveurs obtenues.
Soyons confiants, nous serons exaucés.**

Si vous souhaitez faire une offrande, faites le chèque à l'ordre de : GILLES BEAUDET, F.É.C. et adressez-le à :

5714, avenue Darlington
Montréal (Québec) H3S 2H7

Merci de votre générosité.

Rédaction : *F. Gilles Beaudet - octobre-décembre 2012*
courriel : jagbeaudet@sympatico.ca

Internet : *Ne manquez pas de placer dans vos favoris l'adresse pour le blogue du vénérable Adolphe Chatillon : <http://adolphe.eklablog.com>*

Allez dans le site des FEC www.delasalle.qc.ca descendez la colonne à droite de la page, et trouvez « blogue », cliquez pour obtenir le blogue et prenez note de l'adresse ou placez un raccourci sur votre bureau d'ordinateur.